



Réf. Farde e-Assemblées : 2285946

N° OJ : 4

Projet d'Arrêté - Conseil du 04/11/2019

**Objet :** Asbl ANIMACY.- Subside : 15.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale;

Vu les sommes prévues à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019;

Considérant que l'asbl ANIMACY demande un subside de 15.000,00 EUR pour l'organisation du "Fifty Fifty Lab Festival ";

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins;

ARRETE :

Article 1er.- Un subside de 15.000,00 EUR est octroyé au profit de l'asbl ANIMACY.

Article 2.- Ce montant sera engagé à l'article 76201/33202 du budget ordinaire de 2019.

Annexes :